

Secrétariat général

Affaire suivie par :

Jean-François Lévêque
Secrétaire général
Tél : 05 87 01 20 23
Mél : ce.secretaire.general.ia19@ac-limoges.fr

Cité Administrative Jean Montalat
BP 314
19011 Tulle Cedex

Tulle, le 4 septembre 2025

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : organisation des journées de prérentrée et de solidarité.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les modalités d'organisation des journées de prérentrée et de solidarité.

12 heures de travail en équipe		
	6 heures de journée de prérentrée	6 heures de journée de solidarité
Écoles en évaluation année N	Concertation d'équipe égalité fille-garçon : 3 heures	18 heures + 6 heures = 24 heures
	Concertation en équipe EVAR : 3 heures	
Écoles en évaluation année N-1	6 heures dédiées au projet d'école à transmettre à l'IEN le 15 décembre 2025	Concertation d'équipe égalité fille-garçon : 3 heures
		Concertation en équipe EVAR : 3 heures
Autres écoles	Concertation d'équipe égalité fille-garçon : 3 heures	Concertation en équipe : suivi des actions du projet d'école
	Concertation en équipe EVAR : 3 heures	

Franck CUTILLAS